



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination contre la covid-19

Question au Gouvernement n° 3680

Texte de la question

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Valérie Bazin-Malgras.

Mme Valérie Bazin-Malgras. Monsieur le ministre de la santé...

Un député du groupe LR . Il n'est pas là !

Mme Valérie Bazin-Malgras. Depuis près d'un an, les soignants et les maires sont au front pour lutter contre l'épidémie de covid-19. Mais, si nous sommes en guerre, alors c'est bien piètrement que vous les avez armés. Tout leur a manqué : les masques, les tests, les lits, et désormais, nous manquons de doses de vaccin. (M. le Premier ministre fait des signes de dénégation.)

En effet, alors que la vaccination de la population est absolument cruciale pour sortir de la crise, on constate chaque jour le degré d'impréparation et d'approximation du Gouvernement dans sa campagne vaccinale. Pourquoi devoir en quelques jours mettre en place sur le terrain des plateformes pour trouver des soignants et régler des détails logistiques qui auraient dû être discutés et réglés par les agences régionales de santé il y a trois mois ? Sur les supercongélateurs ou sur les aiguilles, l'approximation règne.

Après le fiasco des premiers jours de la campagne, où la France a été la risée de tous, seulement 10 % des résidents des EHPAD ont finalement été vaccinés. Nous nous retrouvons désormais dans la débâcle des prises de rendez-vous : plateforme saturée, rendez-vous annulés, soignants et Français désemparés – sans parler des livraisons des doses qui ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Les élus ont répondu à l'appel en se mobilisant sans relâche pour ouvrir plus de 800 centres, mais ils attendent les 500 000 doses promises par semaine. Par exemple, à Mayotte, directement touchée par le variant sud-africain, aucune dose du vaccin n'a été livrée.

M. Marc Le Fur. Lamentable !

Mme Valérie Bazin-Malgras. Comble du comble : alors que nous n'avons pas assez de doses, nous risquons d'en perdre entre 25 % et 30 % en raison de problèmes logistiques. (*M. Frédéric Reiss approuve*).

Ce gâchis est insupportable. C'est pourquoi, plutôt que de jeter les doses en fin de journée, nous vous proposons d'instaurer une réserve de volontaires qui serait prête à se faire vacciner juste avant la fermeture des centres, au cas où il reste des doses. Cette réserve permettrait d'utiliser chaque dose, de n'en jeter aucune, parce que chaque dose est un pas de plus vers l'immunité collective et vers un retour à la normale. Monsieur le

ministre, quand allez-vous mettre fin aux attermolements de votre stratégie vaccinale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. La réussite de la vaccination se fera main dans la main avec les maires, avec les élus locaux, dont vous avez salué l'engagement : le Gouvernement partage votre conviction. Depuis la fin du mois de décembre, par l'intermédiaire notamment des cellules départementales de vaccination, nous avons demandé aux maires de proposer des lieux adaptés à l'ouverture des centres vaccinaux et de prendre l'attache des personnes vulnérables concernées par la nouvelle étape de vaccination, qui a débuté hier pour nos concitoyens de plus de 75 ans. Je tiens à les remercier d'avoir contribué, grâce à leur expertise de terrain, à l'ouverture de plus de 800 centres à ce jour. Le Gouvernement sait pouvoir leur faire confiance et compter sur leur mobilisation.

Les maires auront également un rôle important à jouer s'agissant du transport des personnes vers ces centres de vaccination. Le ministre des solidarités et de la santé Olivier Véran a eu l'occasion de réaffirmer ce principe auprès du président de l'AMF – l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité : François Baroin.

Depuis le démarrage de la campagne vaccinale, le Gouvernement a fait preuve de transparence sur les approvisionnements : nous avons transmis aux élus locaux, par l'intermédiaire des associations d'élus, des préfets, des directeurs généraux d'ARS, les nombres de vaccins, les lieux, les dates de livraison dans les établissements pivots. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Je peux regretter, tout comme Olivier Véran l'a fait ce matin, qu'effectivement un certain nombre d'élus locaux aient ouvert davantage de créneaux qu'il n'y avait de doses vaccinales à leur disposition, ce dont ils avaient connaissance. Il s'agit soit d'approximation, soit d'impréparation, à moins que cela soit pour lancer des polémiques, ce que je ne saurais croire. Notre stratégie de vaccination tient compte de l'arrivée progressive des doses.

M. Fabien Di Filippo. C'est incroyable !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État. Nous travaillons au plus près des gens, notamment avec les maires, et cela fonctionne.

Madame la députée, vous dites que nous allons perdre 20 % à 30 % des doses, notamment dans les EHPAD : c'est une contre-vérité. Quand il reste des doses dans les EHPAD ou dans les hôpitaux, elles ne sont pas jetées : les soignants, même s'ils ne sont pas dans la cible, sont vaccinés en fin de journée. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Faisons confiance aux élus locaux, faites confiance aux professionnels de santé dans les établissements pour organiser la vaccination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3680

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2021](#)